

DECRET N°72-36 du 17 février 1972

portant nominations et promotions à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey à l'occasion de la 19^e Journée Mondiale des Léproux à NATITINGOU -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement, ensemble le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 ;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommées et promues à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey à l'occasion de la 19^e Journée Mondiale des Léproux à NATITINGOU, les Personnalités dont les noms suivent :
rang du 6 Février 1972 :

a) A la Dignité de GRAND OFFICIER

MM. Raoul FOLLEREAU, Président de l'Ordre de la Charité
Commandeur du 1er Février 1963

b) Au Grade de COMMANDEUR

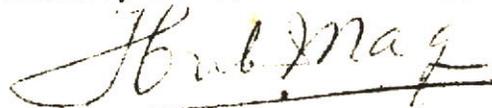
André RECIPON, Directeur de Banque, Président de l'Association Française et des Associations Internationales des Fondations Raoul FOLLEREAU -

c) Au Grade d'OFFICIER

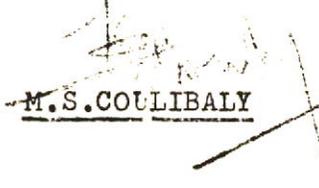
Mme BOUDOU Madeleine Marie Rose (épouse FOLLEREAU)

Article 2.-Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 17 février 1972


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP 6 JORD 1 DEP 1 CS 6 DCCT 1
SGG 4 MJL 2 DN 2 DGAJL 2 IAA 1
MCP 4 GRANDE CHANCELLERIE 15
DIR.ST. 1 INTERESSES 3 MINISTRES 12